



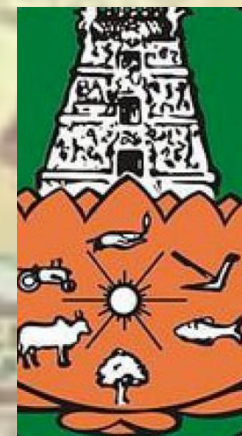
RDV le 17 Octobre 2025, à Lamotte-Beuvron (FFE)

JOURNÉE DES ÉQUIPES

9h - 16h30

La solidarité alimentaire, un palliatif de justice ?

Bertrand SAJALOLI



Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du projet PATAMIL

Dressé par les chercheurs du CEDETE, de CITERES, du GÉHCO, de l'Institut Français de Pondichéry, des universités indiennes de Madras et de Pondichéry, mais aussi par les structures dédiées (Resolis, IEHCA, Inpact, Dhan Foundation...), le constat est celui d'une alimentation à deux vitesses :

- une respectueuse de l'environnement et des producteurs, constituée de denrées de qualité provenant de circuits locaux et courts s'adressant à un public aisé ;**
- l'autre constituée de produits de plus mauvaise qualité, souvent transformés, venant de loin, produits dans des conditions environnementales désastreuses, s'adressant à des populations peu aisées, voire démunies.**

L'objectif de PATAMIL est de lutter contre ce système au nom de la démocratie, de l'équité alimentaires, et ce en identifiant concrètement des stratégies favorisant la justice alimentaire.

Convaincus que le transfert d'expériences entre la région Centre Val de Loire et le Tamil Nadu est fécond, PATAMIL engage des recherches opérationnelles croisées sur 2 sites locaux et 2 indiens définissant les conditions de mise en place de systèmes alimentaires équitables. L'originalité du projet réside dans l'implication de lycéens et étudiants des deux pays, dans celle des collectivités territoriales françaises (Pays des Châteaux, PETR Centre-Cher) et indiennes (Pondichéry, Jawadhi Hills) et dans la contribution des acteurs de la solidarité internationale (CENTRAIDER, A.S.I.E., Dhan, INDP...). Centre Sciences assurera la diffusion grand public des résultats.



Ecopole alimentaire La Chaponnière © Sajaloli, 2021

**PATAMIL - ÉQUITÉ ALIMENTAIRE ET PROJETS ALIMENTAIRES DE
TERRITOIRE - RÉGION CENTRE - TAMIL NADU, REGARDS CROISÉS**

<https://patamil.centraider.org>

Les tâches de PATAMIL

Tâche 1 : Construire des territoires alimentaires équitables dans le Tamil Nadu

Laura Verdelli, CITERES ; Sumathi Rajesh, université de Madras

**Tâche 2
Gouvernance et résilience des projets alimentaires territoriaux de Pondichéry et des Jawadhi Hills**

Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP ; Frédéric Landy, université Paris X-Nanterre et IFP ; C. Aruna, université de Pondichéry

Tâche 3 : Du Projet Alimentaire Territorial à la démocratie alimentaire en région Centre Val de Loire

Geneviève Pierre ; Bertrand Sajaloli, CEDETE

Tâche 4 : Équité alimentaire et coopération décentralisée : transferts d'expériences entre la Région Centre Val de Loire et le Tamil Nadu

Bertrand Sajaloli, CEDETE et Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP

Task 5: General public dissemination

Béatrice Saulnier, Centre Sciences ; avec l'appui d'Olivier Rollin, IEHCA

Tâche 3 : Du Projet Alimentaire Territorial à la démocratie alimentaire en région Centre Val de Loire

(Leading partners: Geneviève Pierre, CEDETE et CITERES)

Objectifs : Trois missions sont identifiées par les acteurs de la transition alimentaires en région Centre Val de Loire et par les chercheurs intéressés par les questions de démocratie alimentaire : **reconnaître les mécanismes d'un système alimentaire à deux vitesses et injuste ; inventorier les solutions envisagées pour construire un système plus solidaire et équitable ; et définir les contours épistémologiques et les enjeux sociaux et économiques des notions de démocratie et d'équité alimentaires afin de mieux lutter contre les asymétries d'accès à une alimentation saine et nutritive.** La notion de justice alimentaire peut être mobilisée dans ses différentes dimensions : assurer une valeur nutritionnelle et gustative des consommations, améliorer l'accessibilité spatiale et économique à une alimentation de qualité, lutter contre les inégalités structurelles par l'éducation, l'inclusion, l'autonomisation, les modes de gouvernance partagée, démocratique.

L'analyse sera menée à partir de deux territoires-laboratoires : celui du Pays des Châteaux et celui sur lequel se positionne le PETR Centre-Cher, tous deux identifiés pour lancer des jumelages de PAT avec les terrains indiens de Pondichéry et des Jawadhi Hills. Le Pays des Châteaux représente, selon la labélisation régionale, le PAT « le plus abouti » (PAT du Pays des Châteaux). Le PETR Centre Cher, récemment lauréat du projet alimentaire du Ministère de l'Agriculture accueille, près de Vierzon, des populations peu aisées. Avec l'appui de l'écopôle alimentaire La Chaponnière, PATAMIL proposera et étudiera la faisabilité de solutions remédiant à la précarité alimentaire et promouvant l'équité. Ce terrain entre également en synergie avec la participation de l'association A.S.I.E. (située à Bourges) dans le projet PATAMIL.

WP 1 : Comprendre les ressorts de l'injustice alimentaire et y remédier (Geneviève Pierre, Bertrand Sajaloli, Cathy Gémon, CEDETE)

WP 2 : Proposer des clés pour accéder à l'équité alimentaire en région Centre Val de Loire (CITERES ; Ariel Martinez, RESOLIS, et Geneviève Pierre, CEDETE)

Tâche 4 : Équité alimentaire et coopération décentralisée : transferts d'expériences entre la Région Centre Val de Loire et le Tamil Nadu

(Leading partners: Bertrand Sajaloli, CEDETE et Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP)

Objectifs : Croiser regards et expériences examinés en Région Centre Val de Loire en matière d'équité alimentaire avec ceux et celles des terrains plus lointains comme ceux du Tamil Nadu est essentiel car l'innovation n'est pas le seul apanage des pays du Nord, et ce tant sur le plan des politiques alimentaires que des stratégies des acteurs locaux pour construire des circuits alimentaires de qualité et équitables. En outre, le Tamil Nadu étant l'une des 5 régions prioritaires de la politique de coopération décentralisée de la Région Centre Val de Loire, ces échanges sont nourris par de longues et fécondes interrelations. Les résultats pourront être à la fois diffusés par le service de coopération décentralisée de la Région, présent au Tamil Nadu via un correspondant, et par le réseau régional Multi-Acteurs CENTRAIDER qui rassemble 935 partenaires engagés dans la solidarité internationale et l'aide au développement. L'objectif est aussi, via l'IEHCA (et notamment via les actions de son Réseau Thématique de Recherche en sciences et cultures de l'alimentation et de son programme d'événements culturels et scientifiques de la Villa Rabelais), le réseau RESOLIS et les autres réseaux alimentaires régionaux, de montrer en quoi les stratégies de lutte contre l'injustice alimentaire peuvent constituer des modèles susceptibles d'intéresser les deux régions. Cette volonté de croiser les regards s'effectue en 3 WP imbriqués.

WP 1 : Assurer des transferts d'expériences de la Région Centre Val de Loire vers le Tamil Nadu (Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP ; S. Haripriya, département de Food Science de l'université de Pondichéry et Sumathi Rajesh, université de Madras)

WP 2 : Assurer des transferts d'expériences du Tamil Nadu vers la Région Centre Val de Loire (Bertrand Sajaloli, CEDETE et Laura Verdelli, CITERES)

WP 3 : Mutualiser et diffuser les expériences communes entre les deux régions (Bertrand Sajaloli et Geneviève Pierre, CEDETE ; Laura Verdelli, CITERES ; Olivier Rollin, IEHCA et Ariel Martinez, RESOLIS)

Tâche 5 : Diffusion Grand Public

(Leading partners: Béatrice Saulnier, Centre Sciences ; avec l'appui d'Olivier Rollin, IEHCA)

Objectifs : Dans le cadre du projet PATAMIL des actions de culture scientifique vont être proposées pour différents publics dans l'objectif de les sensibiliser aux problématiques de l'alimentation durable sur le territoire de la Région Centre Val de Loire mais également en Inde. Il s'agit de valoriser les résultats de PATAMIL auprès du grand public et de permettre à des élèves éloignés ou empêchés de suivre un projet de recherche, citoyen et solidaire sur trois ans. Ces actions suivent les axes de la stratégie régionale de culture scientifique. Centre Sciences dont l'objectif est justement cette diffusion dans le cadre de l'animation de la culture scientifique et technique animera ce WP. Les livrables ainsi conçus trouveront un relais et une diffusion dans les actions menées par l'IEHCA mais également dans celles des partenaires culturels et scientifiques impliqués dans le projet. L'objectif étant de multiplier sur les trois années les moments d'échanges et de sensibilisation sur le sujet de l'alimentation durable.

WP 1 : Actions de culture scientifique par et pour les lycéens (Béatrice Saulnier, Centre Sciences ; Stéphanie Plichon, Lycée En Forêt ; Alain Payen, A.S.I.E.)

WP 2 : Valorisation des actions de culture scientifique pour le grand public (Béatrice Saulnier, Centre Sciences)

WP 3 : Diffusion des résultats de PATAMIL dans les réseaux alimentaires de la Région Centre Val de Loire en France et en Inde (Béatrice Saulnier, Centre Sciences et Olivier Rollin, IEHCA)

La justice alimentaire, quelles définitions ?

L'approche de l'alimentation durable et des systèmes alimentaires durables proposée dans le programme PATAMIL cible la mise en place d'actions de solidarités alimentaires, en distinguant :

- les « solidarités démocratiques » (réciprocaires et valorisant l'autonomie des personnes)
- des « solidarités philanthropiques » plus verticales (Laville, 2010) de l'assistance alimentaire.

Ces réflexions convoquent les notions de justice alimentaire, de démocratie alimentaire et d'alimentation durable, notions fortement inter-reliées mais pas totalement congruentes.

Solidarité philanthropique : est verticale, inégalitaire, non participative et non réciprocaire, créant ou entretenant une dépendance et qui légitime et perpétue en quelque sorte les inégalités via un système où les riches donnent aux pauvres sans questionner les racines des inégalités et les moyens de les réduire.

Solidarité démocratique : elle peut être re-distributive (État) ou privée, basée sur l'égalité et la réciprocité notamment développée dans les structures de l'ESS. Remettre au centre du dispositif le bénéficiaire, en dépassant le fonctionnement de l'aide alimentaire. Passer de bénéficiaire passif à partenaire....

L'alimentation durable propose une approche systémique – interconnectant les enjeux de production, de transformation, de modes de distribution, de consommation (D. Paturel et M. Ramel, 2017) en réaffirmant la nécessité de considérer l'ensemble de pratiques et de choix alimentaires qui respectent des critères environnementaux, éthiques (accessibilité pour tous à une alimentation de qualité ; rémunération équitable des agriculteurs ; respect du bien-être animal...), et de santé (qualité nutritionnelle et sécurité sanitaire (Redlingshöfer, 2006)).

La **démocratie alimentaire**, qui revendique le droit à l'alimentation durable pour tous, a été définie par Tim Lang (1999) comme la possibilité pour les citoyens de décider de façon autonome, non descendante, de leurs choix d'alimentation et de mettre en place des actions, des filières alimentaires, qui convoquent l'ensemble des parties prenantes (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs), en évitant les rapports d'asymétrie, pour favoriser la participation, la prise de décision des citoyens, y compris lorsqu'ils sont en situation de précarité alimentaire

La **démocratie alimentaire** (Balbot et al, 2020) croise les notions de droit à l'alimentation avec celle de solidarité alimentaire, particulièrement dans ses dimensions territorialisées (Bodiguel, 2019 ; Darrot et Noël, 2018) et avec des objectifs de durabilité (Ndiaye et Paturel, 2017), d'alimentation responsable (Dubuisson-Quellier, 2018) et d'autonomie (Pimbert, 2009).

Cette approche suppose de réinterroger les modes de gouvernance alimentaire dans les dynamiques territoriales de « relocalisation », dont les PAT –Projet Alimentaire de Territoire (Lardon S et Loudyi S., 2016 ; Billon Camille, 2017).

Gouvernance alimentaire : ensemble coordonné de règles, de processus formalisés ou non, par lequel tous les acteurs (publics et privés) concernés participent à la décision et à la mise en œuvre d'actions collectives autour de « l'enjeu alimentaire » (de la production à la consommation), conduit à l'échelle des territoires.

Fortement marquée par une approche anglo-saxonne, souvent militante et critique (*food movement*), la notion de *justice alimentaire* fait l'objet d'une effervescence scientifique récente en France (Toussaint, 2017), voire d'un intérêt de la part de certains responsables politiques. Elle peut être définie comme :

« Le partage équitable des bénéfices et des risques concernant les produits et la façon dont la nourriture est produite, transformée, transportée, distribuée, accessible et mangée » (Gottlieb & Joshi, 2010).

Côté anglo-saxon, notamment américain, l'approche est ciblée sur les conditions d'accès à l'alimentation pour des consommateurs urbains précarisés sans trop aborder les liens avec une agriculture urbaine économiquement productive (Alkon, 2012 ; Slocoum et Cadieux, 2015).

Côté français, Julie Le Gall et Camille Hochedez (2016) rappellent que les ressources agricoles constituent le socle des systèmes alimentaires et un rééquilibrage des propositions de recherche entre production et consommation permettrait de reconnecter la notion avec la base des systèmes alimentaires. Sans remettre en cause la définition de Gottlieb et Joshi (2010), les deux autrices préfèrent utiliser la *notion de justice agri-alimentaire*. Plus ancrée spatialement, la notion privilégie une approche équilibrée entre les exigences de justice socio-économique pour les producteurs agricoles et celles d'accessibilité à une alimentation de qualité pour les consommateurs défavorisés, sur l'ensemble des filières localisées

Par ailleurs, faciliter l'accès pour tous à une alimentation de qualité implique de réfléchir autant à ses différentes dimensions (nutritionnelles mais aussi sociales, culturelles, hédonistes également) qu'à la participation de toutes les populations (y compris les plus précaires) aux décisions et initiatives alimentaires (capacité d'empowerment : autonomisation, capacité de décision). Ainsi, la notion d'agri-alimentaire » ne se résume pas qu'à un problème d'accessibilité financière ou de distance (désert alimentaire), ni à une question d'insécurité alimentaire (alimentation suffisante et saine, de qualité). Elle fait en sorte que l'amélioration de l'accès pour tous à une alimentation de qualité se fasse de façon juste.

Les éléments qui composent la notion de justice agri-alimentaire se répondent : la sécurité alimentaire des consommateurs (notamment défavorisés) procéderait d'une amélioration de la justice alimentaire, là où ils habitent, ce qui suppose d'agir sur les inégalités structurelles qui façonnent les systèmes alimentaires.

La justice alimentaire concerne la capacité à avoir accès à une alimentation de qualité grâce à des processus de gouvernance favorisant *l'empowerment* des populations pour exercer une citoyenneté alimentaire et agricole (Lyson, 2004 ; Renting et al, 2012) privilégiant des systèmes d'aide alimentaire qui préfèrent la justice à la charité (Paturel 2020 ; Retière et Le Crom, 2018) et qui reconnectent les difficultés de certains agriculteurs avec des besoins alimentaires locaux mal satisfaits (Paturel et al, 2015 ; Marescot, 2019).

À ce titre, l'éducation à l'environnement et l'éducation nutritionnelle sont primordiales pour augmenter les compétences des citoyens sur les systèmes alimentaires (Levkoe, 2006 ; Alkon et Agyeman, 2011 ; Paddeu, 2012 ; Hochedez et Le Gall, 2016).

Mais comment mettre en place et favoriser la justice alimentaire localement, au sein de systèmes alimentaires durables ?

Question d'autant plus complexe que la justice alimentaire est une notion au périmètre flou : sur quels critères définir la justice alimentaire, quel mode d'évaluation et par qui ? Voilà pourquoi notre regard va plutôt pointer la mise en place d'actions de solidarités alimentaires (« démocratiques » ou « philanthropiques ») dans les territoires, y compris dans les actions inscrites dans les PAT. Mais avec deux questions reliées :

- Quels systèmes alimentaires pour plus de justice alimentaire ? Système alimentaire durable et/ou juste c'est-à-dire mettant la focale sur des populations défavorisées et souvent très peu autonomes dans leurs choix alimentaires car dépendantes de système d'assistance alimentaire qui leur laissent peu de pouvoir... (Toussaint-Soulard, 2017 ou 2018) ? Cela invite à pointer la dimension territoriale dans la notion de justice alimentaire et à envisager la capacité des systèmes alimentaires alternatifs et relocalisés à répondre à cet enjeu.

- Quel rôle de l'agriculture et de l'alimentation dans la réduction des inégalités locales ? Dimension encore très peu abordée dans les dispositifs de relocalisation alimentaire, la caractéristique de la précarité alimentaire étant la relative invisibilité des « précarisés ».

Première étude de cas

L'injustice alimentaire sur un territoire en
difficulté socio-économique.
Approche sociale

Etude de cas sur les villes de Vierzon et Foëcy

Juin 2022

Céline Millerioux et Bertrand Sajaloli

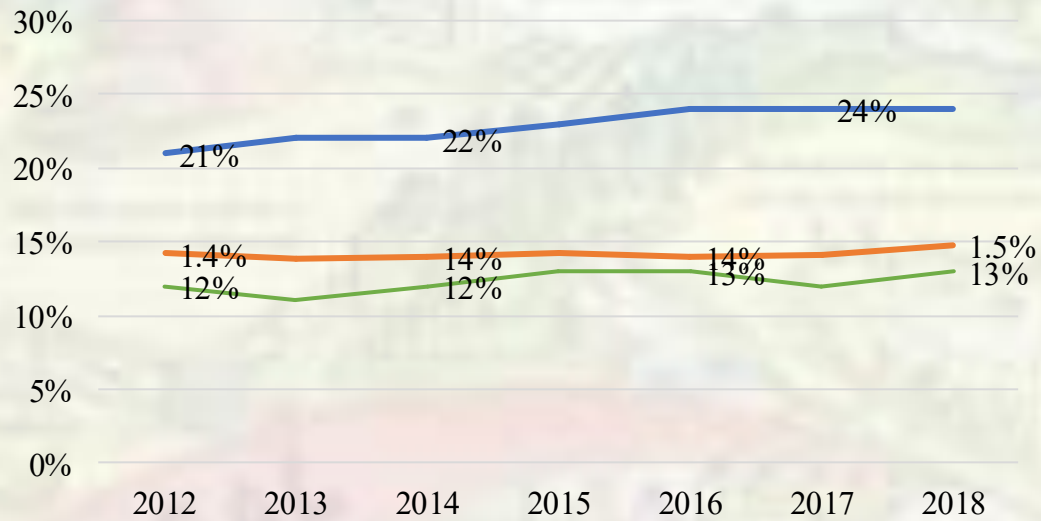


Introduction

Evolution du taux de pauvreté au seuil de 60%

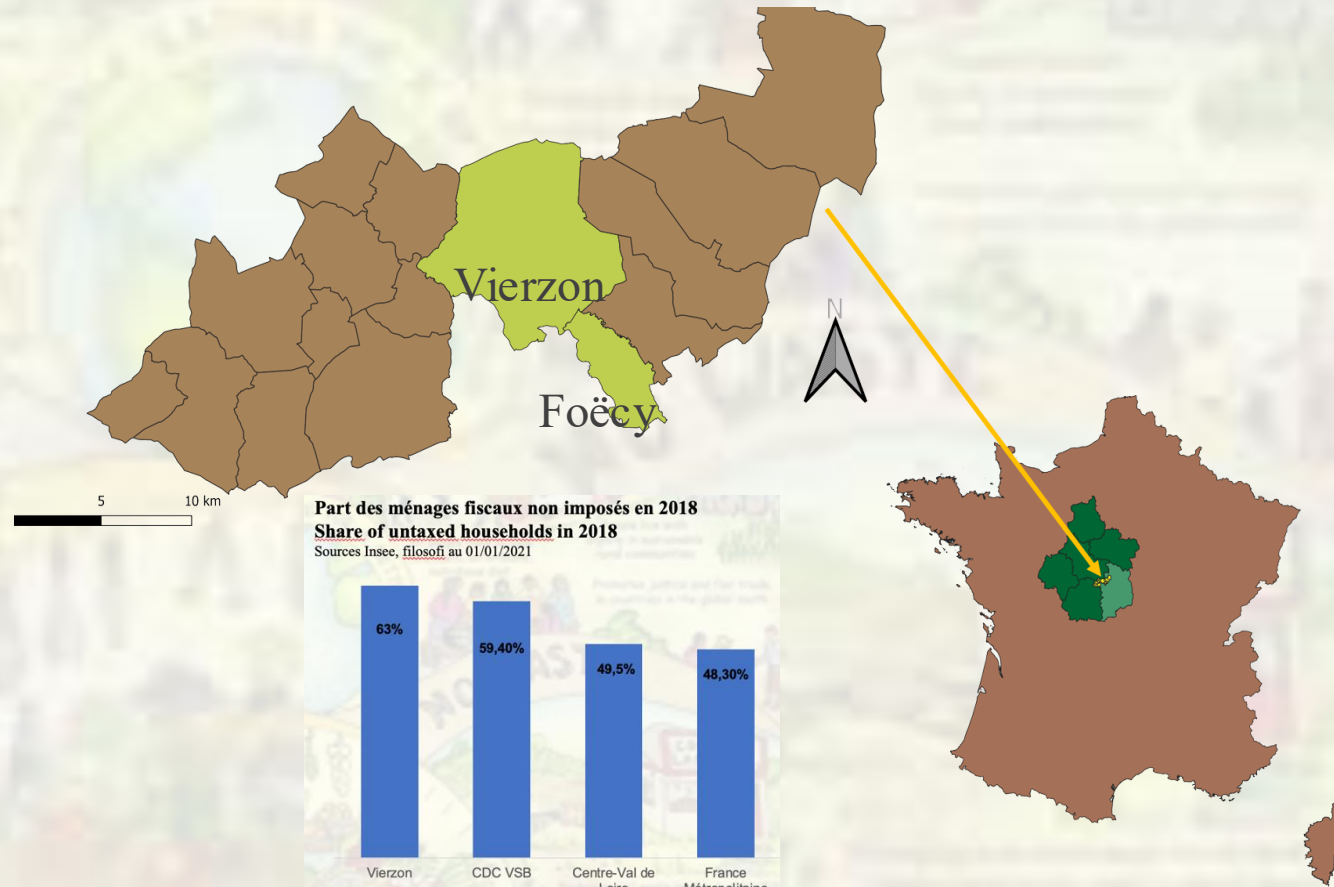
Sources : Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - 2012 à 2018

Conception graphique : C. Millérioux



— Vierzon — France métropolitaine — Foëcy

La communauté de communes Vierzon Sologne Berry en Région Centre-Val de Loire



Précarité, précarité alimentaire, injustice alimentaire

- Précarité

Vulnérabilité due à « la petitesse du statut social et professionnel, l'étroitesse des ressources économiques et l'éloignement par-rapport au capital culturel »

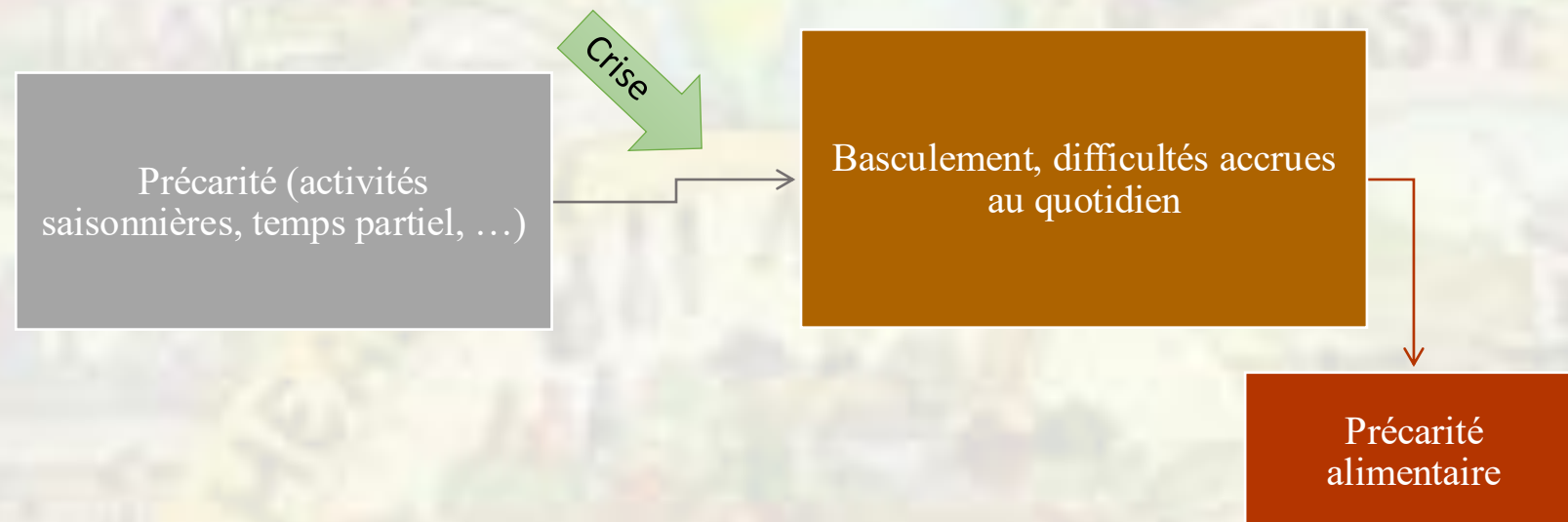
Olivier SCHWARTZ, « Haut, bas, fragile : sociologie du populaire », *Vacarme*, N°37, p.50-55, 2006

Précarité, précarité alimentaire, injustice alimentaire

- Précarité alimentaire

« Situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale d'un environnement appauvri. »

Dominique Patrel, novembre 2021, Secours catholique – Caritas France, « Faim de dignité », p.131



Précarité, précarité alimentaire, injustice alimentaire

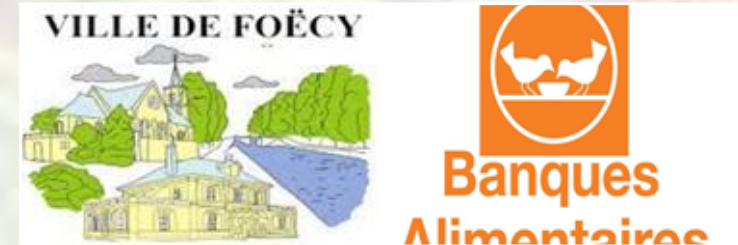
- Réponse par l'urgence

Vierzon



CCAS

Foëcy

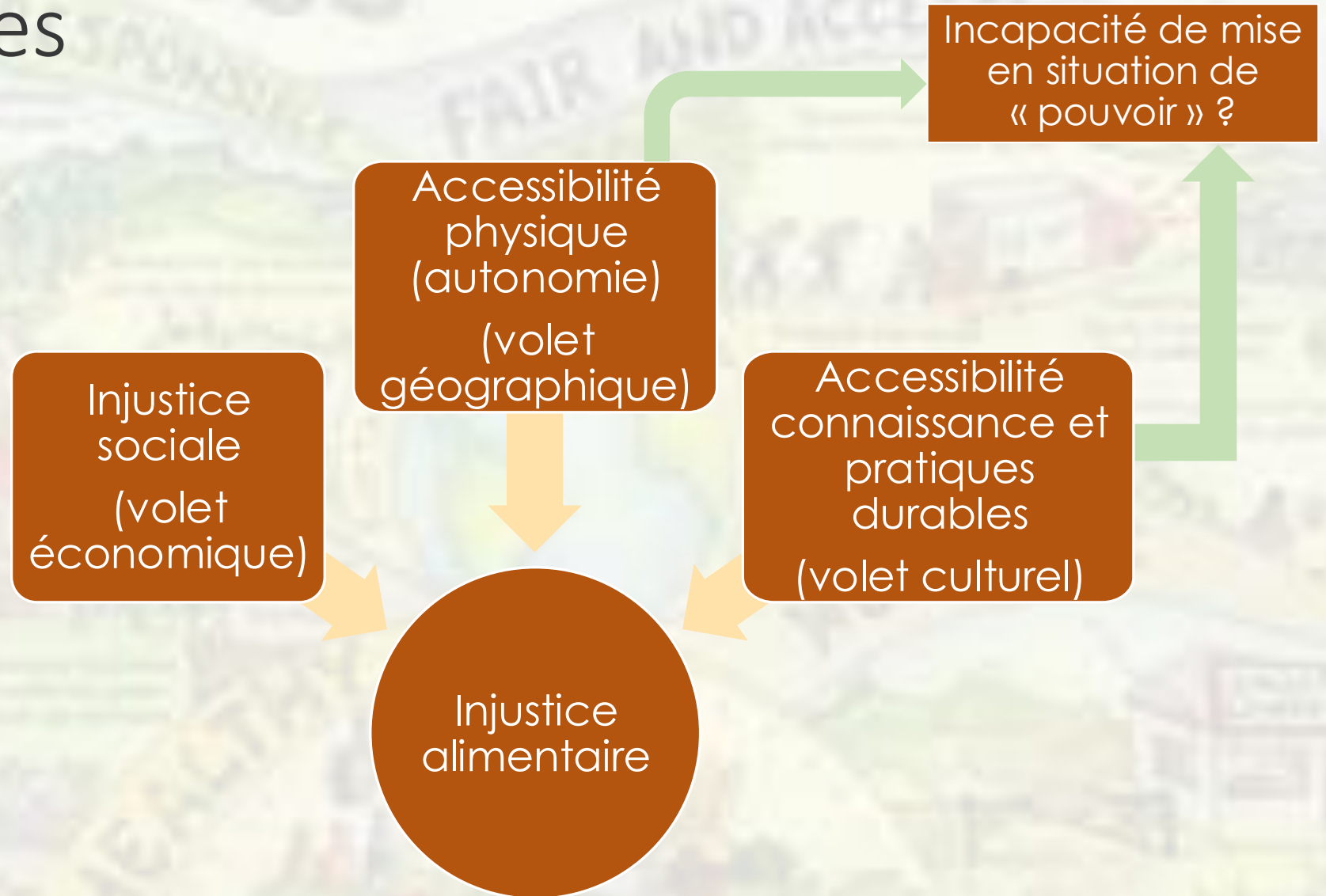


CCAS

	Recueil de données quantitatives et chiffrées (INSEE, CNAF, CCAS)	Recueil de données qualitatives auprès de différents acteurs: Emmaüs, élus et CCAS de Saint Georges, épicerie sociale, restos du cœur
Vierzon	<p>Contexte économique et social</p> <p>Diplôme/formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 84,2% des personnes de +15 ans n'ayant pas de diplôme d'étude supérieur • 70% n'ayant pas de baccalauréat 	<p>Restos du cœur</p> <ul style="list-style-type: none"> • 524 personnes accueillies en 2019 <p>Épicerie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • 550 personnes, dont 52 étudiants, après dossier et passage en commission

Problématique et hypothèses

La justice alimentaire est surtout liée à la capacité de se mettre en situation de pouvoir, d'empowerment en anglais. C'est-à-dire d'être acteur, de s'appropriier son alimentation.



Méthodologie

- Neuf longs entretiens avec des personnes en situation de précarité financière dont certains ont recours à l'aide alimentaire
 - Questionnaire axé sur les pratiques alimentaires
 - Conditions de l'enquête



SUSTAINABLE FOOD IS.

Enquêtés	SEXE		AGE			lieu de vie				Autonomie mobilité				CONFIGURATION DU FOYER				éducation au jardinage		éducation à la cuisine par un membre de la famille		RELIGION	
	F	H	<30	31-50	51 et plus	urbain	péri-urbain	maison	appartement	véhicule personnel	véhicule ami	transports en commun	aucun	seul	couple	couple avec enfant	seul avec enfant	oui	non	oui	non	musulman	autres
Claire n°1	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0
Jonathan 2	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1	
Marine 3	1	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0
Catherine 4	1	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Vava 5	0	1	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Dominique 6	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Florence 7	1	0	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Alicia 8	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0
SOMME	6	2	3	1	4	6	2	3	5	4	5	2	1	5	0	1	2	5	3	5	3	1	1

« On mangeait jusqu'au milieu du mois, déjà, bien. Et puis après, ma mère elle travaillait peu. Elle faisait ce qu'elle pouvait donc c'était compliqué, tu vois, de ... On arrivait au milieu du mois, après c'était compliqué d'avoir des repas... On mangeait, on trouvait toujours un truc, enfin elle trouvait toujours un truc à nous faire, mais c'était pas... C'était pas un festin de rois tous les jours.

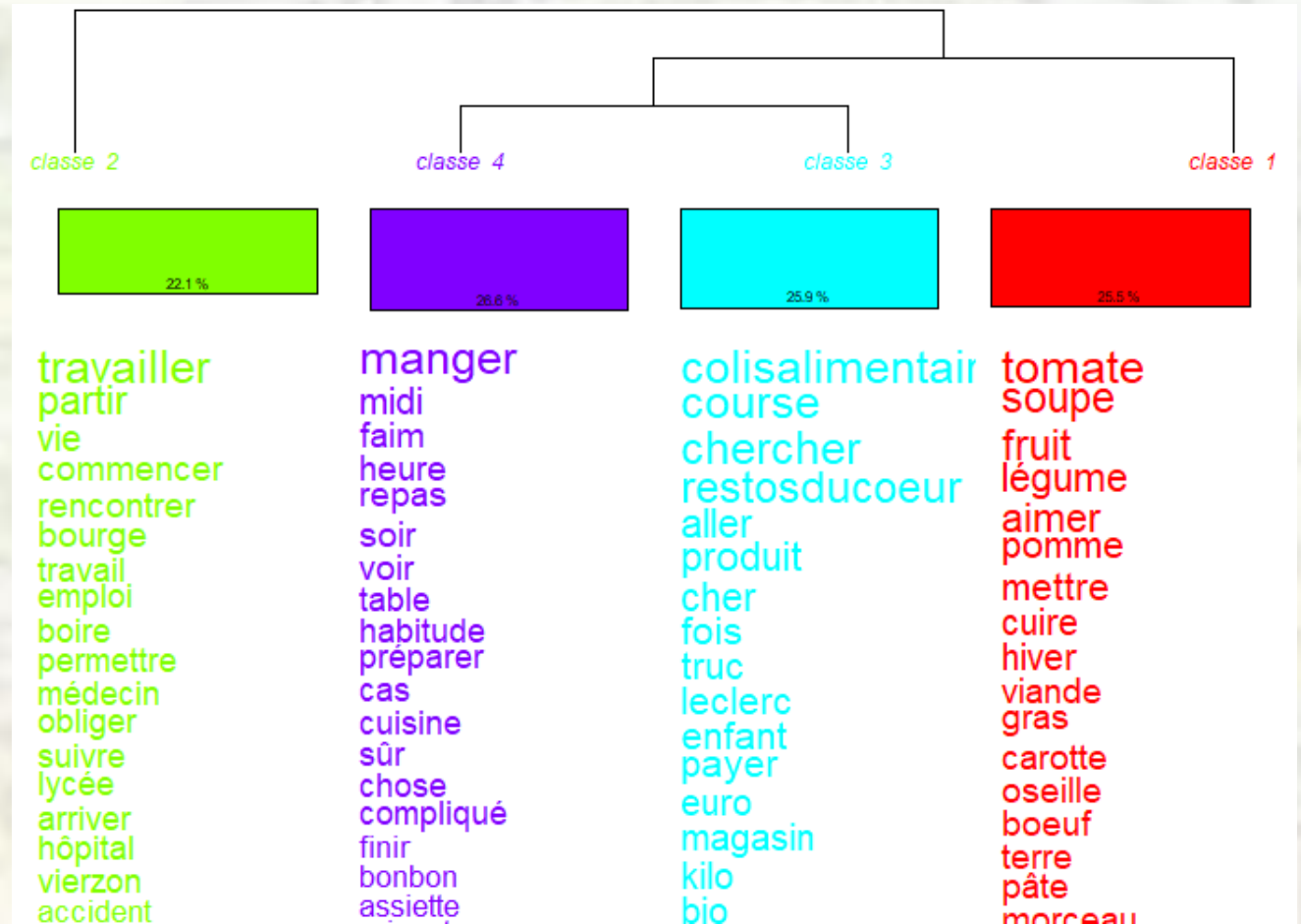
Il y avait de la viande au début du mois, il y avait du poisson, il y avait tout ça et puis, à la fin du mois, c'était plus des pâtes, tu vois, des... Enfin, des trucs de base, quoi, le riz, enfin bon, vite fait. Le petit déjeuner, y en avait pas tout le temps. Tu vois, c'était pas facile ».

Résultats

Analyse statistique par Iramuteq

Seul le groupe des hédonistes n'associe pas l'alimentation à des termes liés à la contrainte, l'obligation ou l'habitude, soit à son caractère « besoin vital ». En cela, ces groupes subissent l'injustice alimentaire puisqu'ils ne peuvent s'approprier toutes les dimensions de leur alimentation.

Le groupe « hédoniste » fait apparaître la notion de plaisir qui n'est pas seulement liée au goût, mais aussi à la convivialité et au caractère culturel de l'alimentation.



Pragmatiques

Fonctionnels

Contraints

Hédonistes

Résultats

Analyse statistique par Iramuteq

Classe 1

id_Florence
*autonomie_auto
*aidealim_occasionnel
*educcuisine_oui
habitat_maison
*aidesociale_oui
*foyer_seul

Hédonistes

Classe 2

*aidesociale_oui
id_Florence
*educcuisine_oui
*foyer_seul
habitat_maison
*aidealim_occasionnel
*autonomie_auto
*age_plus40
id_Jeanpierre

Pragmatiques

Classe 3

*aidealim_frequent
*educjardinage_oui
id_Jeanpierre
*foyer_plusieurs
habitat_appartement
*aidesociale_non
vie_periurbain
*educcuisine_non
id_Claire
id_Alicia

Contraints

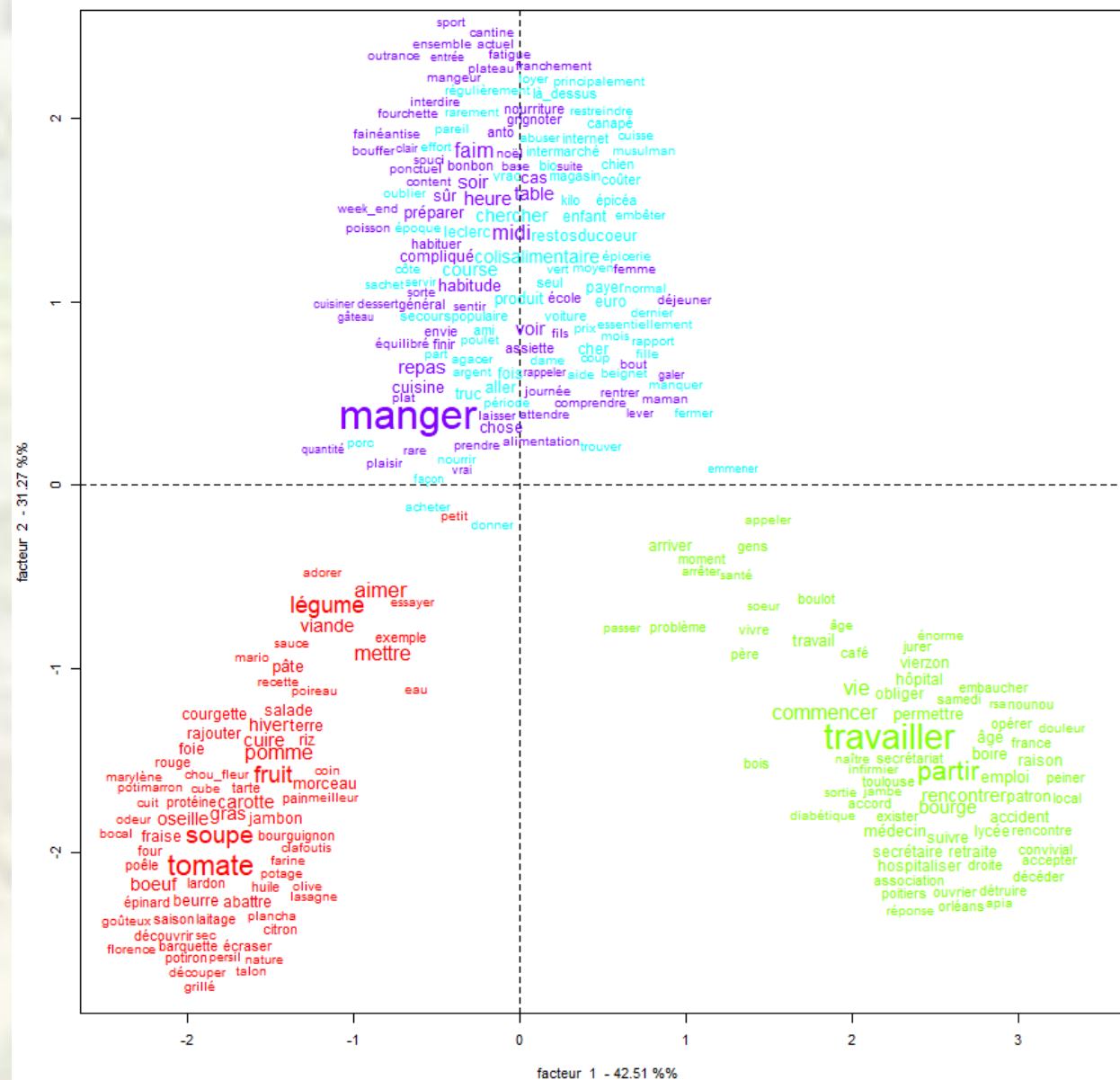
Classe 4

*autonomie_transport...
*aidealim_jamais
*aidesociale_non
*educcuisine_non
habitat_appartement
id_Claire
*foyer_plusieurs
id_Jonathan
*educjardinage_non
*age_moins40

Fonctionnels

Résultats

Analyse statistique par Iramuteq

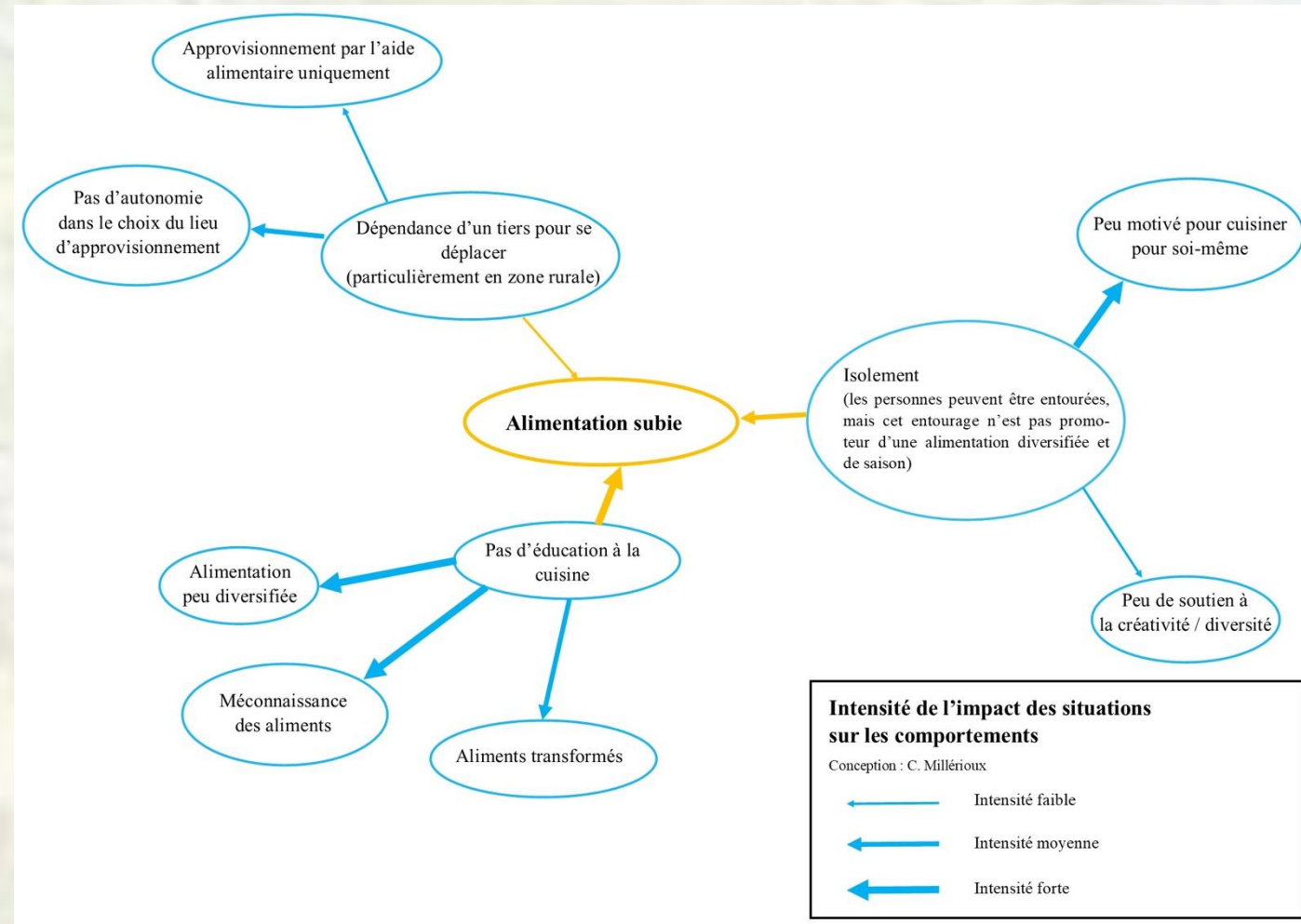


Analyse qualitative des pratiques Alimentation subie

L'analyse qualitative a fait apparaître comme déterminants ce qui avait été envisagé comme hypothèses (facilité d'accès aux lieux d'approvisionnement et à la connaissance).

Mais aussi la question de l'entourage puisque beaucoup des personnes sont seules.

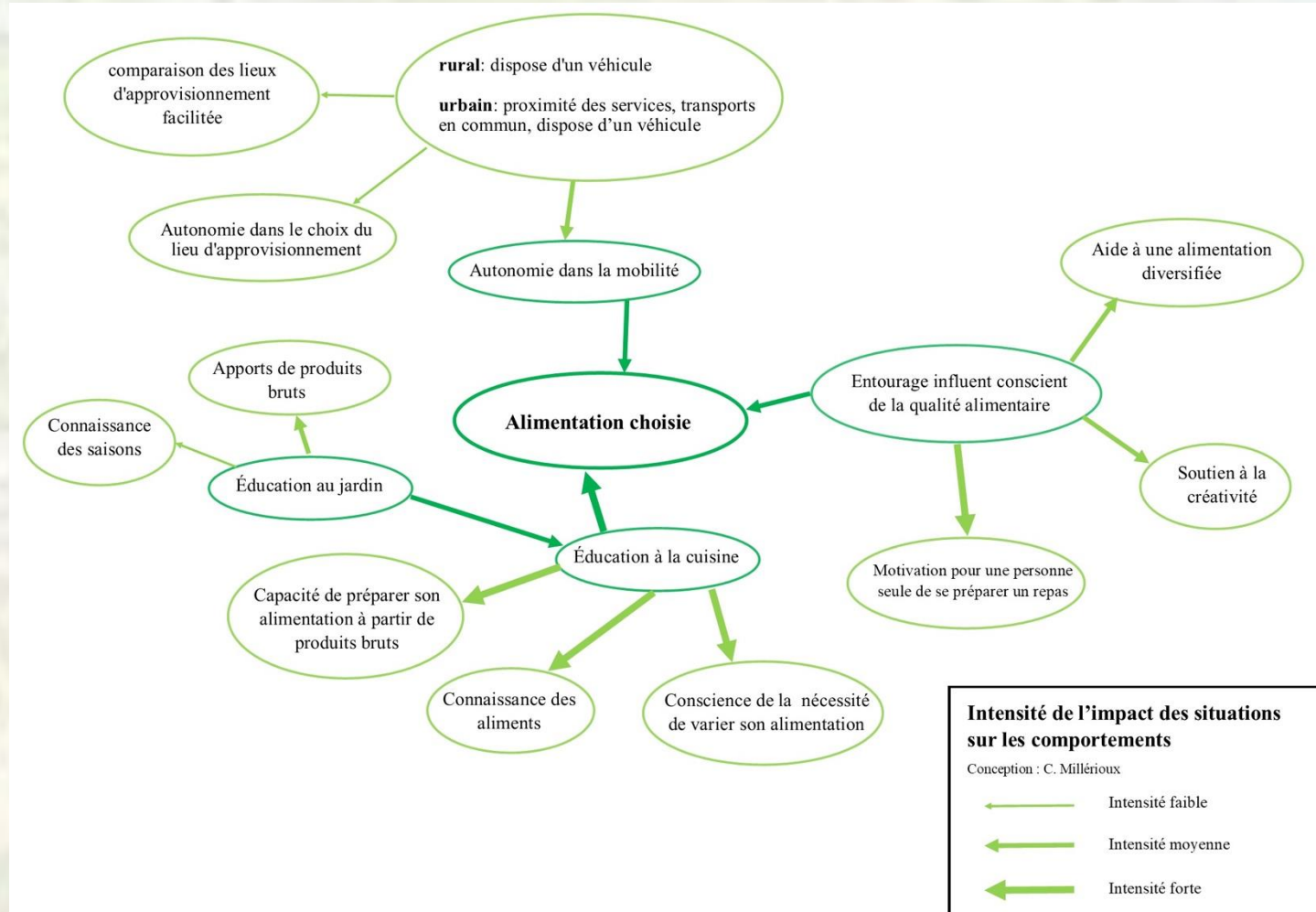
Seul ne signifie pas pour autant isolées. Toutes sont plus ou moins entourées. Il semble que ce qui est déterminant ici, c'est la qualité de l'apport de « l'autre », la conscience de l'entourage sur l'alimentation durable, sur la nutrition, la diversification, l'alimentation locale.



Analyse qualitative des pratiques Alimentation choisie

L'accès à la connaissance relève de l'éducation à la cuisine. Plus elle est ancrée, notamment dans l'enfance, plus elle semble rester dans les habitudes ensuite, pour la diversification du régime alimentaire et la conscience des saisons.

La pratique du jardinage (non présente dans les hypothèses de départ), également héritée de l'enfance, est un autre élément important dans le sens où il participe de la connaissance des produits bruts et de leur saisonnalité.



Accessibilité physique et financière

- Peu d'accès à l'information concernant les lieux d'approvisionnement
- Peu de moyens financiers, mais volonté de ne pas prendre le moins cher. Le bas de gamme allant à l'aide alimentaire
- Difficulté d'accéder à d'autres lieux d'approvisionnement en zone rurale

Déterminisme social des choix alimentaires

- Approvisionnement en supermarché par méconnaissance des autres lieux possibles ou préjugés (marché = cher)
- Notion du repas équilibré: la viande, aliment indispensable

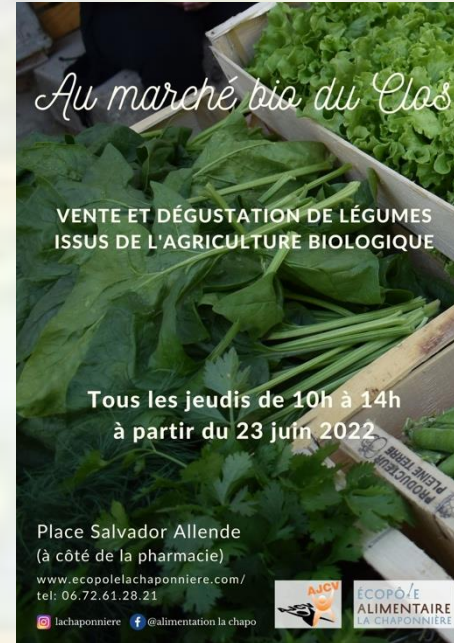
Quelles alternatives ?

Pour les usagers :

- Ateliers cuisine, parmi les actions existantes
- Lieux de vente directes avec prix différenciés, à mettre à l'essai

pour les structures :

- Améliorer la communication et la mutualisation



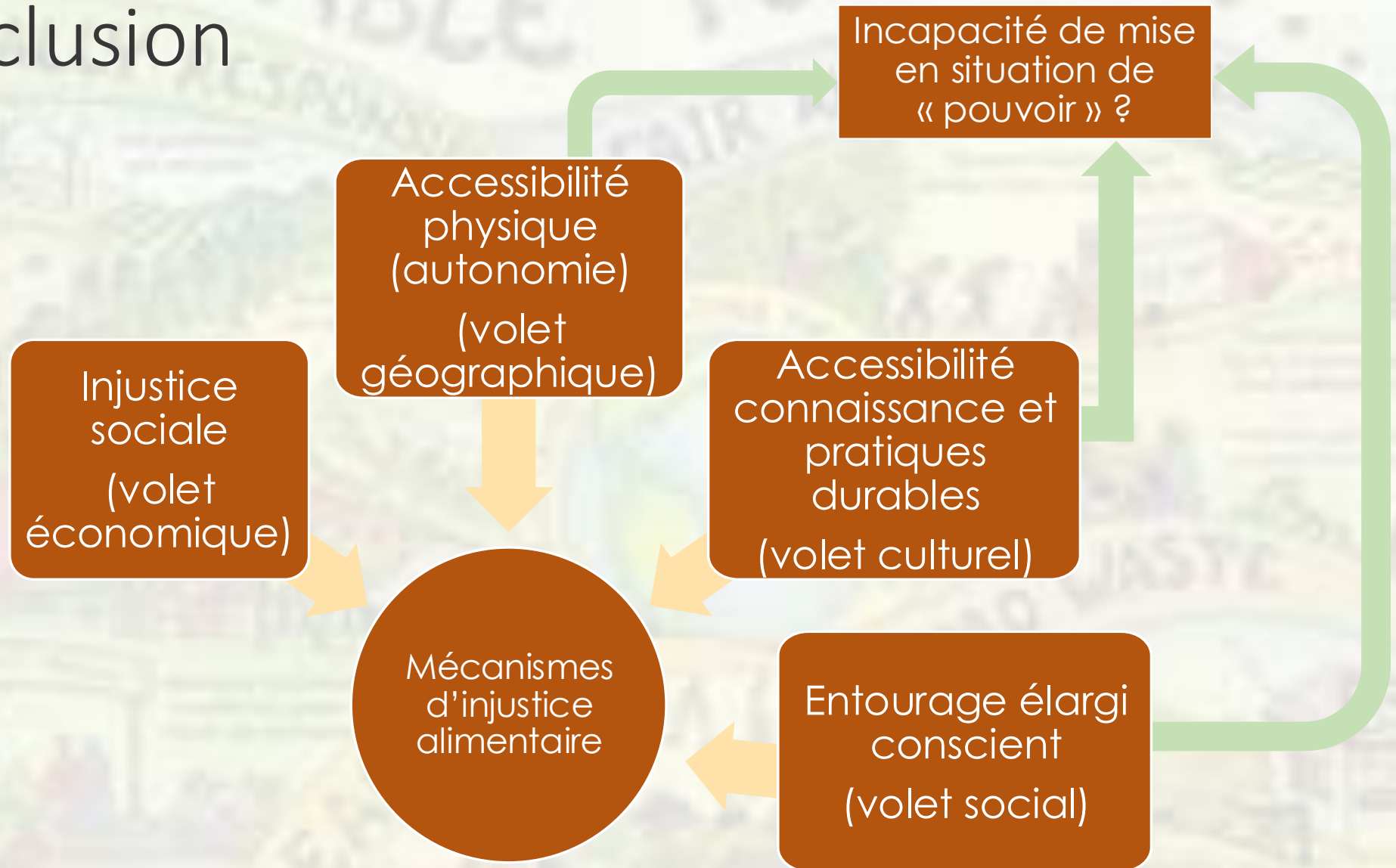
Conception graphique:
C. Millérioux



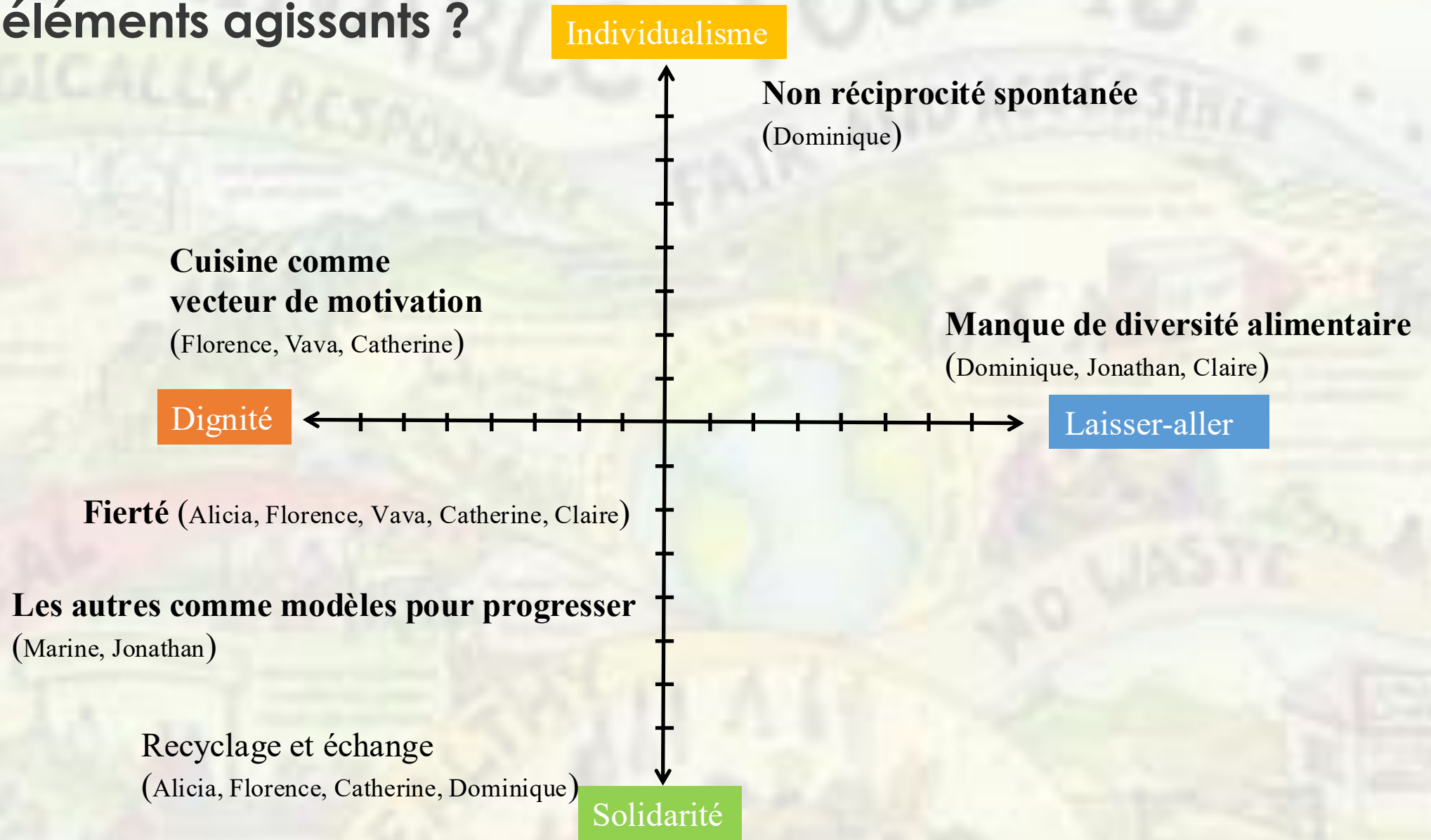
Photo: Lauryne Tam

En terme bourdieusien, elles ont un effet de développement du capital culturel et du capital social de ces personnes en vue de les émanciper dans l'appropriation de leur alimentation et de les emmener vers la démocratie alimentaire.

Conclusion



D'autres éléments agissants ?



Seconde étude de cas

Acteurs de la solidarité alimentaire du PETR Centre-Cher

Réalisé par :
Cédric Debrabant
Tanguy Bazanté

Sous la direction de :
Laura Verdelli
Bertrand Sajaloli

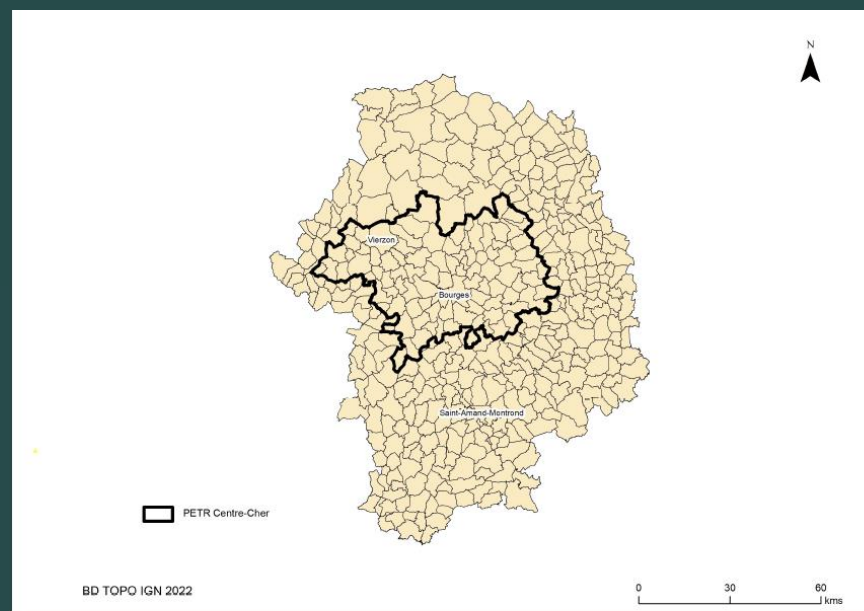


Juillet 2022

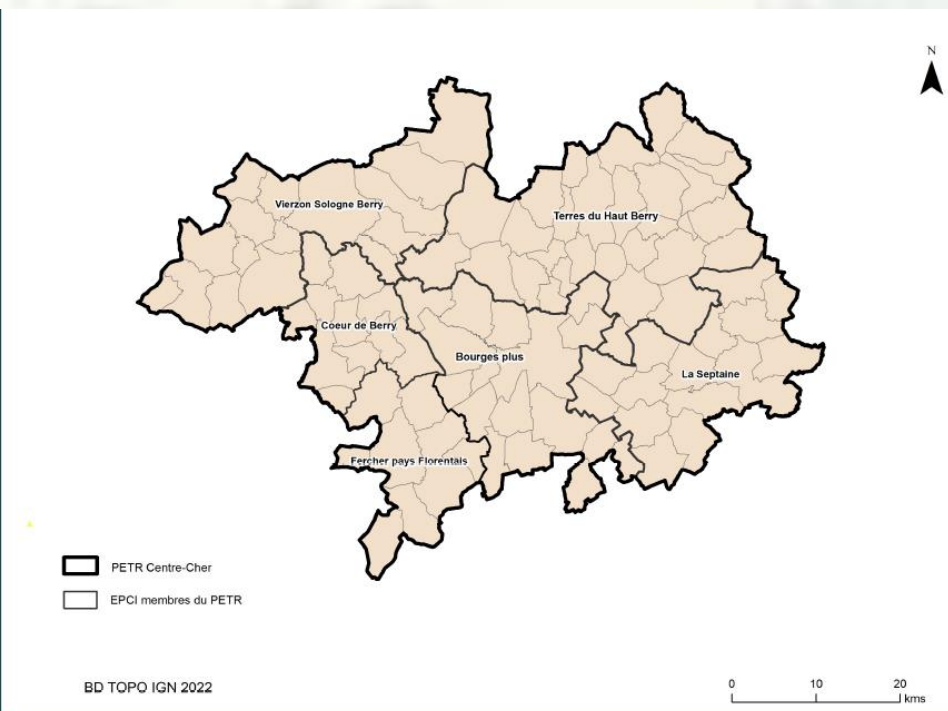
Introduction

- Missions :

- réaliser une cartographie des organismes d'aide alimentaire du PETR Centre-Cher
- mener des entretiens avec chaque organisme afin de définir précisément leurs actions



Localisation du PETR Centre-Cher dans le département du Cher



Limites géographiques du PETR Centre-Cher

- Le PETR Centre-Cher

- 6 EPCI
- 98 communes
- 197 738 habitants

- Le PETR Centre-Cher

COMCOM	Nombre d'habitants	Taux de pauvreté (en % de la population)	Taux de chômage (en % de la population)
Bourges Plus	102 626	14,5	10
Cœur de Berry	6 874	7,2	7,1
Fercher Pays Florentais	11 496	11,7	9,3
Terres du Haut Berry	26 060	8,9	7
La Septaine	10 783	9,4	8,3
Vierzon Sologne Berry	21 928	19,3	14,2
PETR	179 767	11,8	9,3

*Indicateurs démographiques et socio-économiques des CC du PETR
Centre-Cher (INSEE, 2019)*

Ville	Nombre d'habitants	Taux de pauvreté (en % de la population)	Taux de chômage (en % de la population)
Vierzon	25 464	24	23,4
Bourges	64 541	19	16,2

*Indicateurs démographiques et socio-économiques des villes de Vierzon
et Bourges (INSEE, 2022)*

1. Recensement des organismes d'aide alimentaire

Vierzon-Sologne-Berry						
Nom	Type	Principale activité	Adresse	Horaires d'ouverture*	Mail	Tel
Les Restos du Cœur	Association	Épicerie	10 rue Anatole France, 18100 Vierzon	14h-16h, le mardi, mercredi et vendredi		0248715634
Epicea	Établissement public	Épicerie	1 Bis Rue Bobby Sands et des Martyrs Irlandais, 18100 Vierzon	14h-16h, le lundi 8h30-11h30, le mercredi 9h30-11h30, le vendredi	epicea.ccas@ville-vierzon.fr	0248710615
Secours Populaire	Association	Distribution de colis	10 Rue Jean Jacques Rousseau, 18100 Vierzon	9h-11h et 14h-17h, le mardi 9h-11h, le jeudi 14h-17h, le vendredi	secourspopulaire-vierzon@orange.fr	0248714664
Foyer Sainte Marcelle	Association	Distribution de colis	10 Rue Anatole France, 18100 Vierzon	13h45-16h, du mardi au jeudi 13h45-16h30 le vendredi		0248711205
CCAS Foëcy	Établissement public	Distribution de colis	21 Rue Gaston Comavin, 18500 Foëcy (Mairie)	8h45-12h et 14h-17, du lundi au vendredi 8h45-12h le samedi (Mairie)	mairiefoecy@gmail.com	0248530180 (Mairie)
CCAS Gracay	Établissement public	Distribution de colis	Mairie, Place du Marché, 18310 Gracay	8h30-12h et 13h30-17h30, le lundi 8h30-12h, le mardi 8h30-12h et 13h30-17h, le mercredi et vendredi 8h-12h, le jeudi 9h30-11h30, le samedi (Mairie)	mairiedegracay@orange.fr	0248514207



Entretiens
semi-
directifs

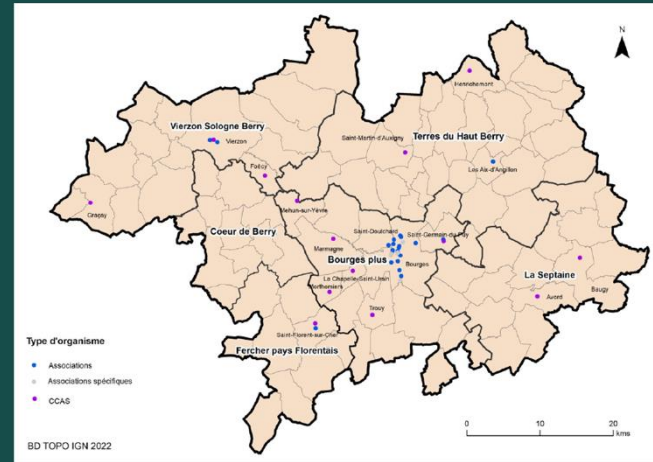
43 organismes



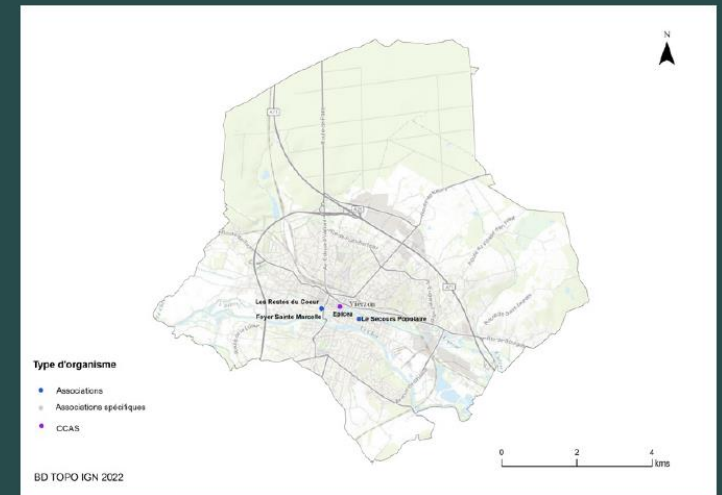
3. Cartographie des organismes d'aide alimentaire

a. Selon le statut juridique

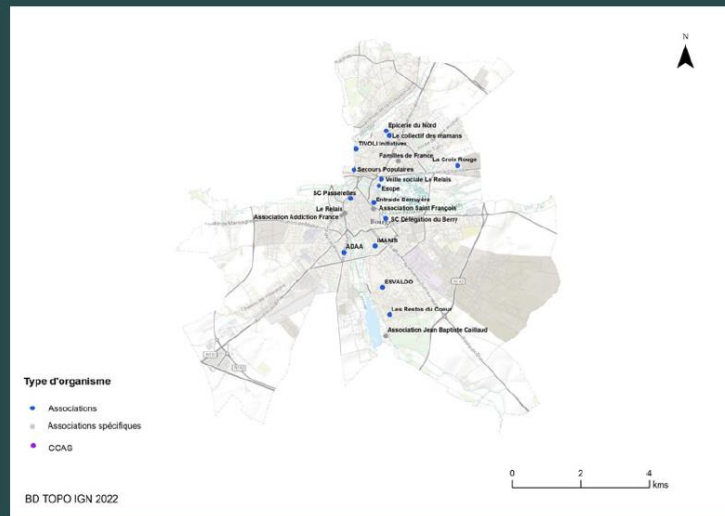
- 29 associations
- 14 CCAS



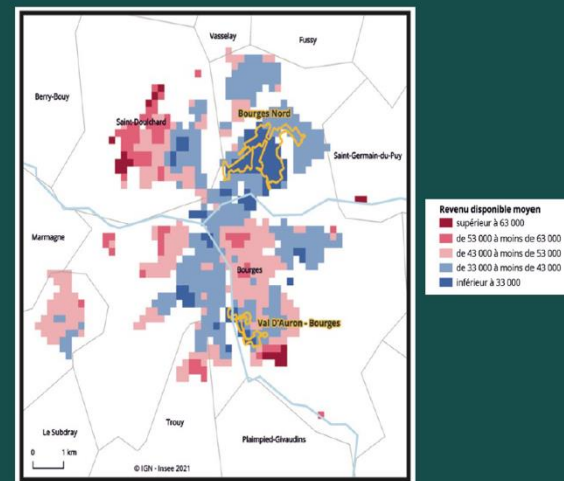
Les types d'organisme d'aide alimentaire sur le territoire du PETR Centre-Cher (2022)



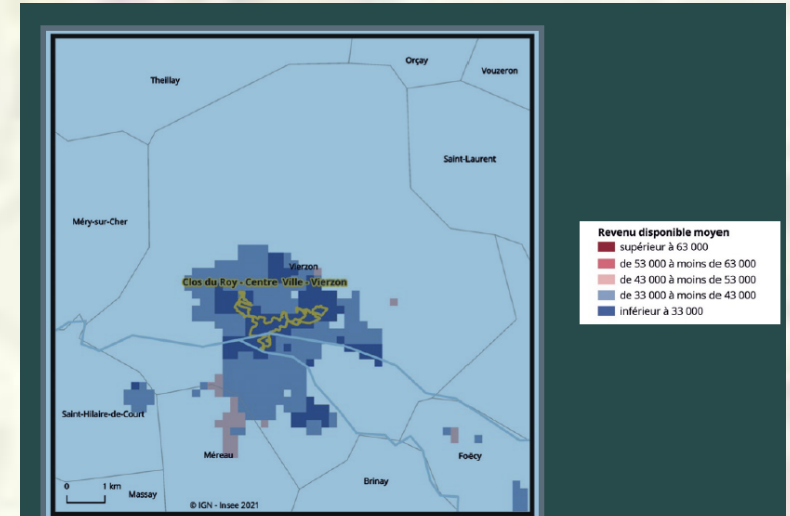
Les types d'organisme d'aide alimentaire sur la commune de Vierzon (2022)



Les types d'organisme d'aide alimentaire sur la commune de Bourges (2022)



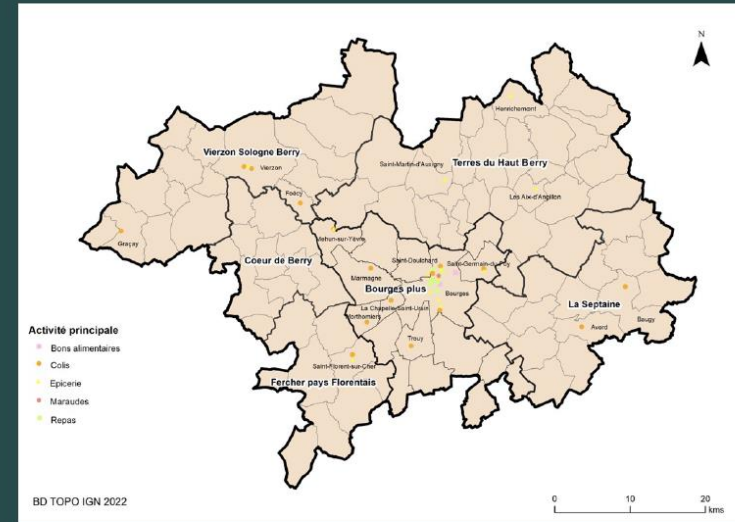
Localisation des Quartiers Prioritaires de la Ville de Bourges et revenu disponible moyen en euros



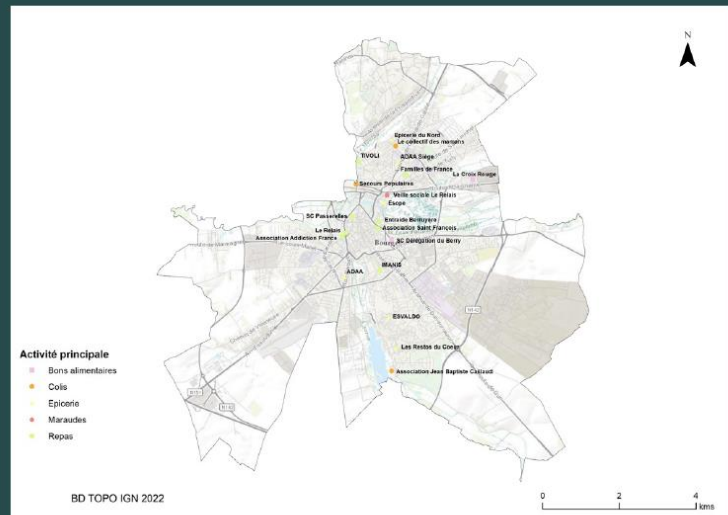
Localisation des Quartiers Prioritaires de la Ville de Vierzon et revenu disponible moyen en euros

b. Selon le type d'activité

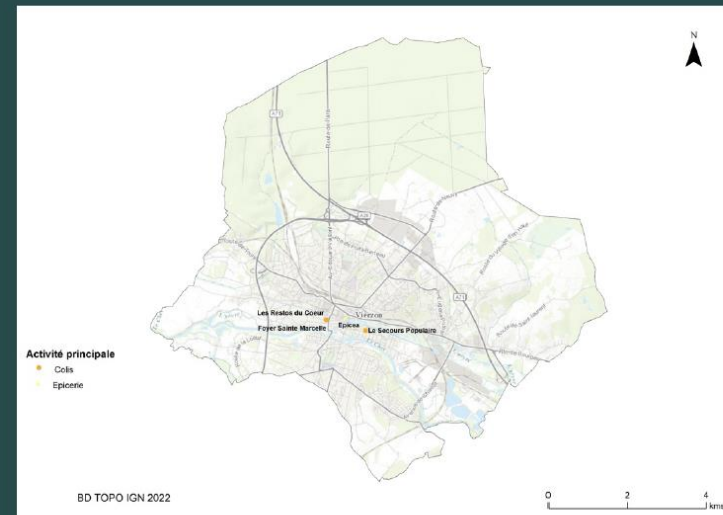
- 40 % colis alimentaires
- 35 % épiceries



Les différents types d'aide alimentaire présents sur le territoire du PETR Centre-Cher (2022)

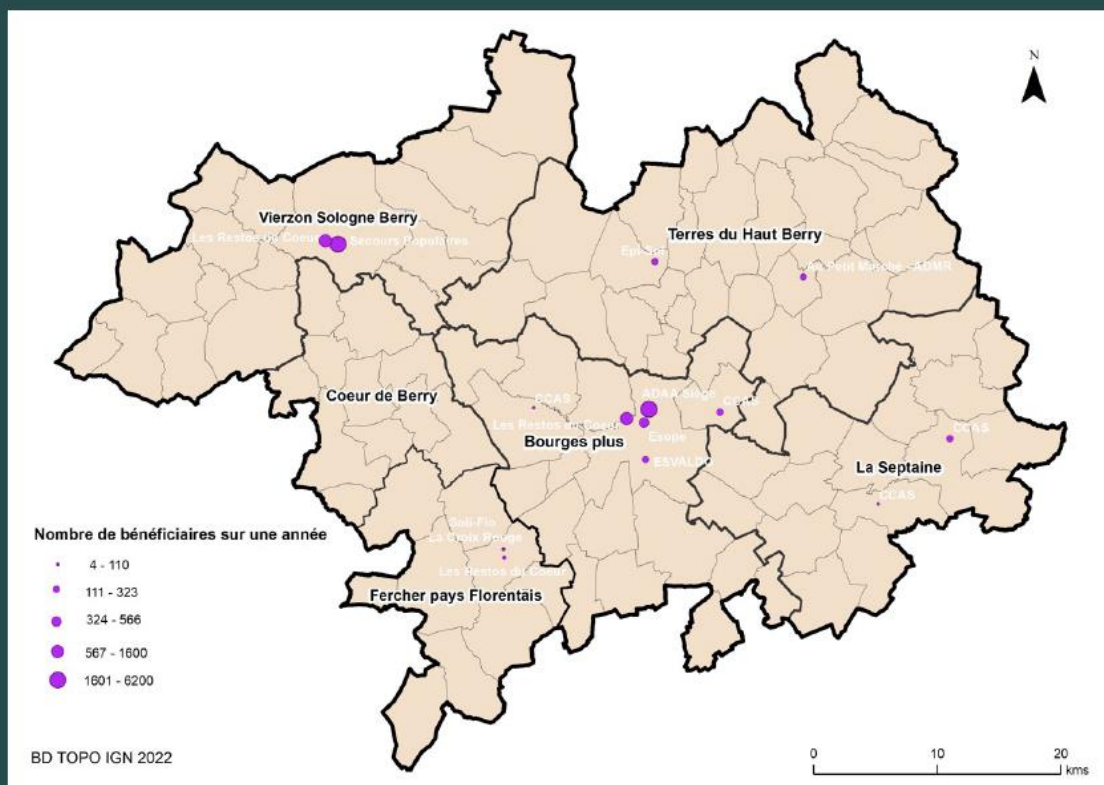


Les types d'activité d'aide alimentaire sur la commune de Bourges (2022)



Les types d'activité d'aide alimentaire sur la commune de Vierzon (2022)

c. Selon le nombre de bénéficiaires



Nombre de bénéficiaires de quelques associations d'aide alimentaire du PETR Centre-Cher

Association de Distribution de l'Aide Alimentaire (ADAA)



CONTACT

Type de structure : Association

Adresse : 107 Avenue du Général de Gaulle, 18000 Bourges

Tél : 07 78 88 70 50

Mail :

Référent-e :

Horaires :

10h-11h45 et 14h30-16h30, du

lundi au vendredi

9h30-11h45, le samedi

Nature de l'aide alimentaire

Type(s) d'activité : Épicerie, colis

Fréquence d'intervention : quinzomadaire (colis)

Autres points de distribution : Rue Barbès

Autres activités :

Logistique

Financement :

Nombre de salarié-e-s : 12

Nombre de bénévoles : 30

Profil moyen des bénévoles : retraité-e-s

Denrées alimentaires

Approvisionnement : banque alimentaire, invendus

Types de produits :

- viandes-poissons-œuf
- produits laitiers
- matières grasses
- légumes et fruits
- céréales et dérivés
- sucres et produits sucrés
- boissons
- produits d'hygiène et d'entretien

Population ciblée

Conditions d'obtention d'aide : rencontre avec un-e assistant-e social-e

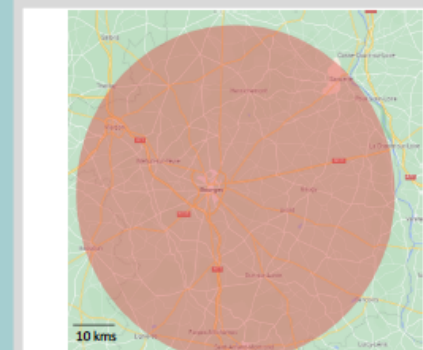
Durée de l'aide :

Nombre d'ayants droits : 4837 personnes en 2021

Évolution de ce nombre : en augmentation

Profil moyen des ayants-droits : tout profil

Territoire d'action



Informations complémentaires

5. Analyse des entretiens

a. Limites et difficultés

- Un manque d'organismes d'aide alimentaire
- Des difficultés d'approvisionnement
- L'importance des bénévoles
- Un changement de profil des demandeurs
- Une faible coopération entre les organismes
- Un accès à l'aide alimentaire sous contrainte réglementaire
- Un accès à l'aide alimentaire sous contrainte sociale

b. Perspectives d'amélioration

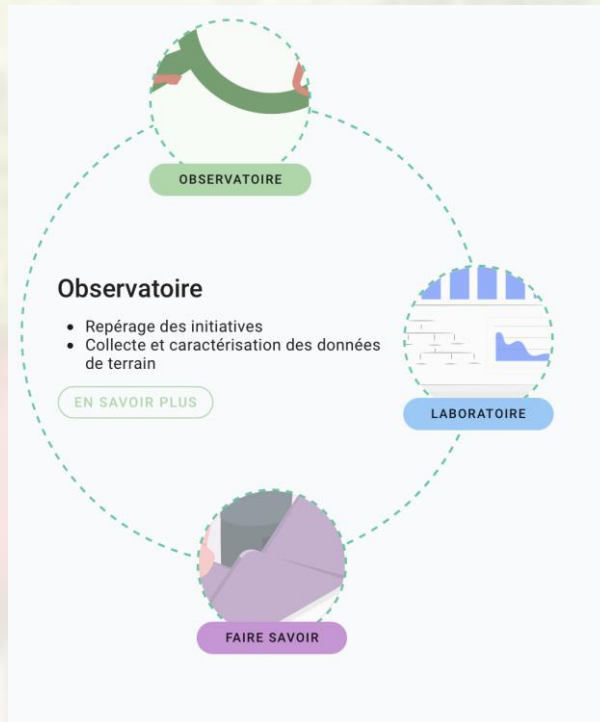
- Aide alimentaire itinérante
- Assouplissement de la législation
- Autoproduction maraîchère



Conclusion :

1. quelles perspectives d'amélioration de l'aide alimentaire

En coordination avec le réseau Résolis et en partenariat avec le projet de recherche PATAMIL, des étudiants du master « développement durable, local et solidaire dans les territoires » (DDLs), sous la direction de Geneviève Pierre, ont étudié l'aide alimentaire et le fonctionnement des structures sur le territoire de la métropole orléanaise en 2021.

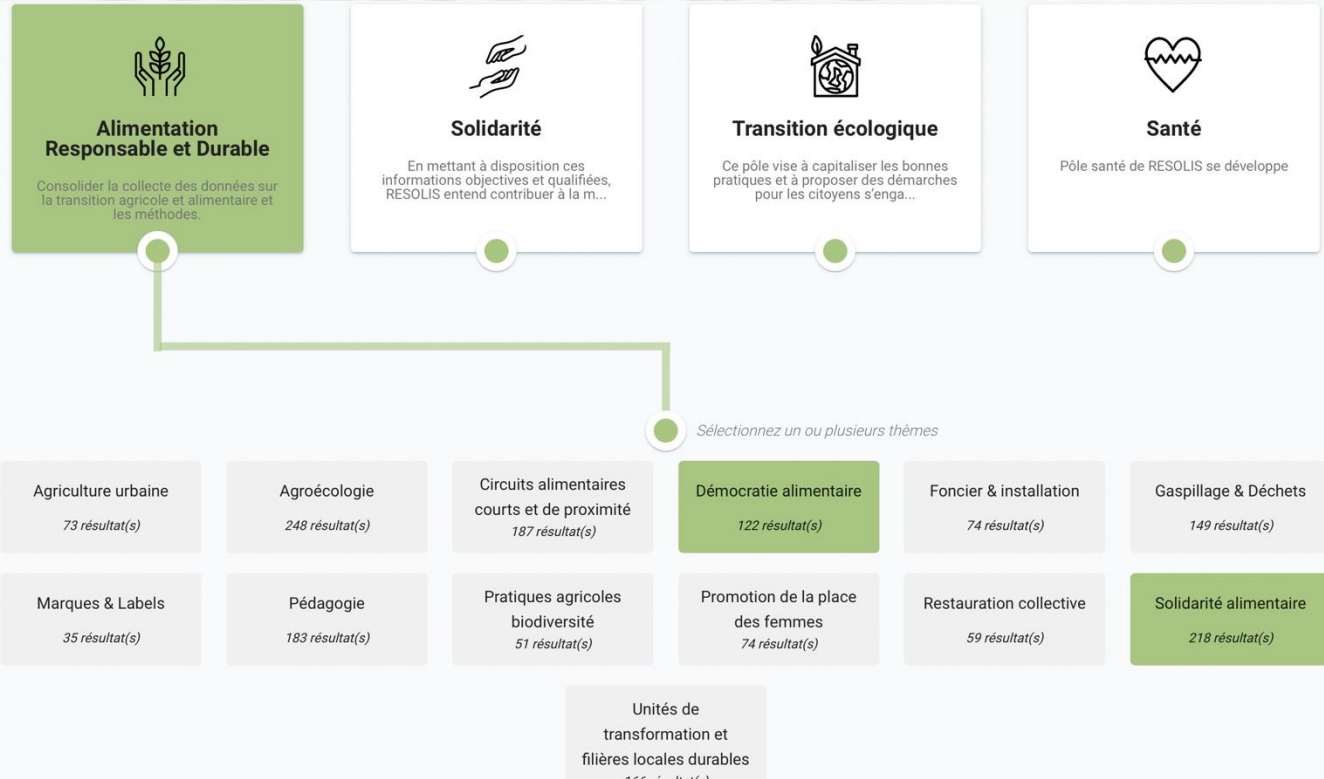


Resolis en bref

Accompagner le développement d'écosystèmes de coopération, locaux et durables, entre les différents acteurs de terrain (associations, établissements d'enseignement, municipalités, entreprises, acteurs de la santé, ...).

Depuis sa création en 2010 RESOLIS, association d'intérêt général, applique aux initiatives et actions de terrain à visée sociale et/ou environnementale une **méthode d'observation et d'évaluation s'inspirant de la démarche scientifique**.

De nombreux acteurs locaux se mobilisent et s'engagent dans des pratiques de transition écologique, alimentaire, de santé, de solidarité, d'inclusion sociale ... L'objectif est de les amener à davantage de coopération et de co-construction.



OBSERVATOIRE
207 initiatives correspondantes

 Les Loco-Motivés Publié le 13/04/2022 Les Loco-motivés	 La ferme de la butte Pinson : une ferme pédagogique et d'insertion Publié le 12/04/2022 Ferme de la butte Pinson	 La ferme urbaine de Sausset : espace d'échange et de sensibilisation dans le 93 Publié le 11/04/2022 La Ferme du Sausset
---	---	---

JOURNAL
10 publications correspondantes

 La Démocratie alimentaire en actions Publié le 08/06/2022	 Montée en genericité : "Des monnaies locales et solidaires en faveur d..." Publié le 20/05/2022	 Catalogue "Initiatives de participation citoyenne et émergences des dé..." Publié le 20/05/2022	 Montée en genericité : "La tarification solidaire différenciée, outil ..." Publié le 16/05/2022
---	---	---	---

5 ressources correspondantes

 Une solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des an... Publié le 20/05/2022 Ce texte introduit le travail de Jean-Noël Retière et Jean-Pierre Le Crom sur l'histoire du secours ...	 Le droit à l'alimentation durable en démocratie Publié le 19/05/2022 Dossier regroupant des articles rédigés par les participants du séminaire Démocratie Alimentaire ani...
---	---

<https://www.resolis.org/thematiques?pole=alimentation&thes=solidarite-alimentaire,democratie-alimentaire>

- **L'accompagnement**

Besoin de mise en place d'un « système d'accompagnement des bénéficiaires pour les rendre plus autonomes » car le système actuel, uniquement distributif, favorise leur dépendance vis-à-vis de l'aide. Cela confirme l'intérêt des ateliers cuisine.

L'accompagnement concerne aussi les acteurs « concernés par l'aide alimentaire », pour lesquels les structures jugent nécessaire de les éduquer à « une alimentation de qualité : Il s'agit d'intégrer davantage d'éducation alimentaire tant dans le milieu éducatif qu'au niveau des associations d'aide alimentaire serait une solution à envisager.

- **La coordination**

L'étude sur la métropole d'Orléans évoque le besoin de mutualisation des actions, de référencement, de communication et de coordination « pour une meilleure prise en charge ».

Si l'épicerie sociale travaille en étroite collaboration avec d'autres structures sociales, que ce soit de la commune ou du département (centres sociaux, maison départementale d'aide sociale, réseau d'éducation prioritaire, accueil de jour et pension de famille) pour des actions comme la quinzaine du goût, elle n'est pas en lien avec les associations comme les Restos du Cœur et le Secours Populaire. Or, des contacts permettraient d'apprendre des expériences des uns et des autres, ainsi qu'une meilleure prise en charge des personnes accueillies.

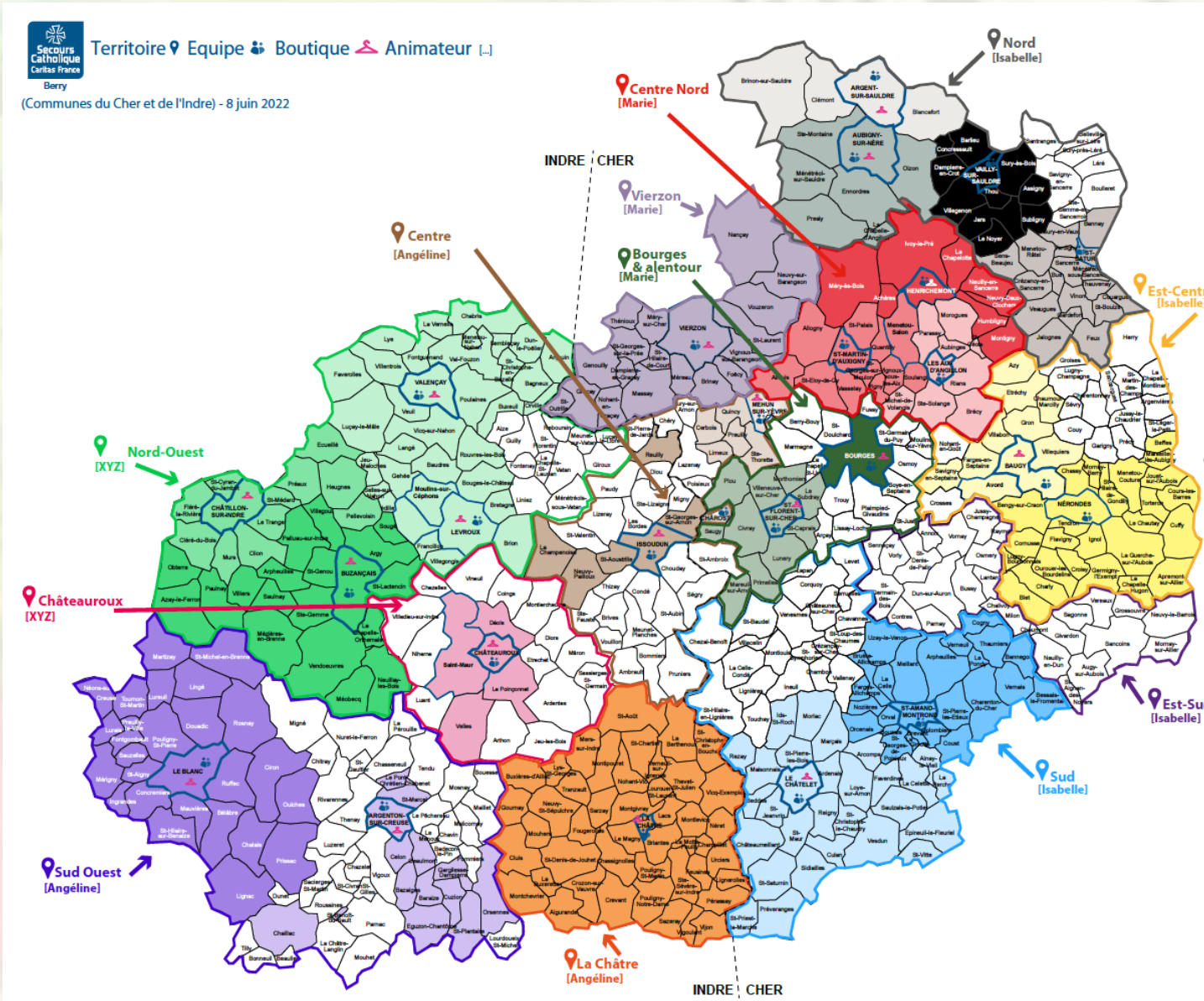
- **Permettre un approvisionnement plus professionnel**

Il s'agit ici d'uniformiser la qualité, la diversité des arrivages et ainsi de travailler à un équilibre alimentaire. Les associations orléanaises, comme celles de Vierzon, fonctionnent principalement grâce à l'implication de bénévoles. Elles sont donc dépendantes de leurs disponibilités, de leurs moyens physiques (beaucoup sont retraités), de leurs compétences ou de l'absence de compétences. Si l'épicerie sociale (qui bénéficie aussi de bénévoles) offre un service plus serein et digne, c'est parce que ses responsables sont des professionnels dont la fonction est d'accompagner les usagers de l'aide alimentaire.

- **Améliorer la manière d'atteindre les ayants-droits**

Les structures orléanaises souhaitent l'amélioration de la couverture, l'identification des besoins et des suivis pour « aller vers les plus précaires ». Cette proposition n'est certainement pas complète sur Vierzon, mais c'est une action à laquelle s'essaie le CCAS et l'épicerie. Ainsi, elle a récemment mis en place un accueil particulier destiné aux étudiants pour leur fournir de la nourriture. Mais cette couverture est bien moins évidente en zone rurale. Le suivi social est d'abord effectué à l'échelle du département avec des effectifs qui ne peuvent couvrir correctement la totalité de la zone qui leur est assignée. Ensuite, même si les associations s'y déplaçaient pour pallier les difficultés de mobilité, il est difficile pour ces habitants de demander de l'aide.

- Ce dernier point fait d'ailleurs l'objet d'un projet tuteuré des master II DDLS conduit avec le Secours Catholique du Cher



- Il s'agit de réaliser un diagnostic territorial sur une partie des communes du Berry fortement impactée par la pauvreté rurale et notamment de repérer des critères de pauvreté susceptibles de typer la pauvreté, de la spatialiser et de dresser des cartes. Cet objectif participe d'un renouveau de la géographie sociale des campagnes il comprend donc 3 sous-aspects : dresser un état de l'art de la mesure de la pauvreté en milieu rural, retenir les indicateurs adaptés au territoire berrichon et dresser les cartes spatialisant cette pauvreté en s'appuyant sur la confection d'un Système d'Information géographique.
- Il s'agit d'examiner les actions que le Secours catholique conduit, notamment dans l'aide alimentaire, au sein de ces espaces ruraux démunis et de repérer les « vides », ou encore les « trous dans la raquette de l'aide » que marquent les espaces de pauvreté non repérés par le SC. Cet objectif comprend des entretiens, essentiellement téléphoniques, avec les salariés et les bénévoles du SC intervenant en milieu rural afin de repérer les raisons pour lesquelles les populations démunies ne font pas appel à l'aide sociale (sentiment de honte de réclamer de l'aide dans un contexte où tout le monde se connaît, absence de mobilité, sentiment d'exclusion...).

2. Quelles difficultés tant conceptuelles que liées à la gouvernance territorialisée ?

Les dispositifs caritatifs qui luttent contre les phénomènes d'exclusion et d'inégalités restent limités par des sources d'approvisionnement alimentaires peu axées sur les produits de qualité, frais, locaux, labélisés (Paturel, 2013 ; Le Velly, 2017).

Un recul critique nous invite à dépasser le présupposé selon lequel les systèmes alimentaires relocalisés sont forcément justes sur le plan social (R. Slocoum et al., 2011) et à nous départir du fétichisme du local qui est parfois un « leurre » (Toussaint-Soulard, 2017). Les exemples dans lesquels des systèmes alimentaires relocalisés favorisent certains publics au détriment des plus défavorisés (H. Leloup) ou juxtaposent deux modèles alimentaires aux qualités très inégales dans l'espace (A. Beischer et J. Corbett) sont nombreux, montrant que, dans les territoires de « *l'alternative Food* », souvent l'apanage des catégories aisées (Laisney, 2013), certaines populations restent déconnectées de la ressource locale.

Au-delà de l'aspect économique et financier, la proximité géographique ne garantit pas la fréquentation des nouveaux circuits alimentaires par les populations défavorisées. Une fausse proximité (Maccintock et al, 2018) s'installe lorsque la proximité spatiale n'est pas relayée par une proximité sociale et culturelle, l'alimentation étant encadrée dans des pratiques, des habitudes culturelles et des inégalités sociales locales. Il ne suffit pas qu'un marché de producteurs soit présent à proximité, et abordable en termes de prix, pour que les populations défavorisées et/ou non habituées à ce type de magasins, s'y rendent.

Dans ce contexte, quelles peuvent être les conditions permettant un meilleur accès de tous les habitants (y compris défavorisés) à une alimentation durable, dans toutes ses dimensions (sociale, nutritive, environnementale et culturelle, saine et de qualité, répondant aux politiques publiques actuelles fixées en France par la LAA de 2014 (PAT) et par le PNAAL (2019-2023), et associant (ou non) relocalisation et équité ?

De quelles expériences s'inspirer pour mettre en place un système alimentaire durable et juste sur les territoires ? D'autres systèmes que les circuits-courts et la vente directe existent également (Paturel et Ramel, 2017) : actions de glanage communautaire (Beisher et Corbett, 2016), d'agriculture urbaine (Hors et al, 2017), d'éducation à la nutrition (Hochedez et Le Gall, 2016) ou d'entreprises sociales alimentaires (Lanciano et al, 2017).

Dans le projet PATAMIL, il s'agit d'observer comment, dans les PAT locaux les actions solidaires peuvent construire un système alimentaire unifié, local, de qualité et équitable ainsi que dépasser la conception de l'assistance alimentaire assignant les plus pauvres à « un deuxième marché alimentaire » des surplus du gaspillage, des invendus ?

Merci de votre attention !